



Symposium

LA SIMPLIFICATION DES FORMES ET MODALITES DE L'ACTION PUBLIQUE

Organisé par
le Centre d'Expertise et de Recherche Administrative (CERA) de l'ENA

En collaboration avec le
Laboratoire de Recherche en Management LAREQUOI, Université de Versailles St-
Quentin, le
le Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques
(CERSA-CNRS) et le
Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés LATTs, Université Paris Est

ENA, Strasbourg
10 et 11 décembre 2015

La « simplification » fait partie des orientations actuelles des politiques de modernisation de l'action publique. C'est une priorité du Secrétariat général pour la Modernisation de l'action publique (SGMAP). La politique française de simplification de l'action publique est formellement déclinée en trois grands axes : la vie des particuliers, la vie des entreprises, et l'action des administrations. Elle est supposée répondre à un besoin majeur de la société, pour faciliter et fluidifier la relation entre les pouvoirs publics et les citoyens. La médiatisation de cette orientation est aujourd'hui très importante, ne serait-ce qu'autour des slogans porteurs et régulièrement reproduits, mais aussi d'impératifs politiques comme le fameux « choc de simplification » souhaité par le Président de la République en 2013.

Il serait cependant erroné de penser qu'une telle orientation est récente et propre à la France. En effet, depuis un quart de siècle au moins, l'un des axes majeurs de l'amélioration du fonctionnement des organisations publiques, à l'étranger et en France, repose sur le rejet du carcan bureaucratique, souvent vécu comme lourd et inhumain par l'utilisateur. Si la simplification est donc un souhait ancien et quasiment consensuel, on peut se demander pourquoi l'ouvrage doit continuellement être remis sur le métier. L'objet de ce symposium est d'analyser les raisons de ces difficultés.

PROGRAMME

Jeudi 10 décembre

Accueil à partir de 13h30

14h00

Mot de bienvenue : Nathalie Loiseau, directrice de l'Ecole nationale d'administration
Ouverture du colloque : Laure de la Bretèche, Secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique

14h30

Introduction : *La simplification des formes et modalités de l'action publique : enjeux et actualité*

Annie Bartoli (Université Versailles Saint Quentin en Yvelines) et Fabrice Larat (CERA/ENA)

15h00

Eloge de la simplicité ou comment le vivant gère la complexité

Alain Berthoz, professeur honoraire au Collège de France, ancien titulaire de la chaire de physiologie de la perception et de l'action

15h30 – Discussion avec la salle

16h00 Pause-café

16h15 Séance I « Pourquoi la simplification ? Y a-t-il une exigence de simplification et quelles en sont les origines ? »

Présidence : Gilles Jeannot

Quel pilotage du « choc de simplification ? » Enjeux et bilan intermédiaire

Samia Khenniche et Xavier Pierre (Université Lyon 3), Sébastien Podevyn (Secrétariat d'État à la réforme de l'État et à la Simplification)

Ce que la simplification fait à l'Etat

Fabien Geledan (ENA)

Discussion avec la salle

La simplification en République fédérale d'Allemagne

Stephan Naundorf, Chancellerie fédérale, Berlin

La régulation et le contrôle administratif : quelle légitimité de la simplification entre les exigences du « public » et la pression du « privé » ?

Antony Galabov (New Bulgarian University)

Discussion avec la salle

18h15 – Fin de la journée

19h30 Dîner pour intervenants et organisateurs

VENDREDI 11 DECEMBRE

9h00 Séance II « Qu'est-ce qu'une action publique simple ? »

Présidence : François Lafarge (ENA / CERA)

Un jeu de déconstruction ? Origines et significations de la simplification du droit en matière d'environnement et de participation du public

Cécile Blatrix (AgroParisTech)

La simplification administrative : une posture à intégrer. Etude de cas à partir de situations dans l'administration universitaire

Thierry Côme (Université de Reims) et Gilles Rouet, professeur (Université de Saint Quentin en Yvelines)

La simplification de l'action publique en matière fiscale

Polina Kouraleva-Cazals (Université Paris Ouest Nanterre)

10h00 – 10h30 Discussion avec la salle

10h30 - 10h45 Pause-café

10h45 Séance III « Les limites de la simplification : quels écueils et obstacles ? »

Les simplifications des outils de gestion : un dispositif de gestion des tensions de gouvernance publique ?

Laurent Mériade (Université d'Auvergne)

L'interprétation facilitatrice des normes : le cas d'une direction départementale des territoires

Gilles Jeannot (Ecole des Ponts Paristech)

La simplification de l'action administrative territoriale : entre hésitations et complexité

Emilie Marcovici (Université Lyon 3)

12h00 – 12h30 Discussion avec la salle

12h30 – 14h00 Déjeuner

14h00 Séance IV « Instruments, méthodes et démarches de simplification: Comment simplifier ? »

Présidence : Annie Bartoli

L'objectif de simplification dans les réformes territoriales récentes. L'exemple du débat sur la clause de compétence générale.

Noé Gerardin (AgroParisTech)

Communiquer par écrans interposés : quand la « visio » devient écran de fumée pour les interactions entre les agents des ARS et leurs partenaires

Raluca Iugulescu-Lestrade (Université de Toulouse I, Capitole)

Comment la simplification suppose de se confronter aux usages

Françoise Waintrop et Céline Pelletier (SGMAP)

15h00 – 15h30 - Discussion avec la salle

15h30 Table ronde de conclusion

Animation : Jacques Chevallier (Paris II)

Frédéric Colin (Université d'Aix Marseille), Bertrand du Marais (Conseil d'Etat), NN. (représentant du Medef Alsace), Jean-Claude Boual (Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général), NN (co-auteur du rapport Boulard-Lambert, sous réserve)

16h45 Conclusion et remerciements

Fabrice Larat

17h15 Fin du colloque

Inscriptions : simplification@ena.fr

Renseignements : 03 69 20 48 62



LAREQUI
Research Center of ISM
Graduate School of Management



LATTS

Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés